Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

collège François Rabelais
académie Poitiers
éducation nationale

Le Principal

aux parents des élèves

Niort, le 18 janvier 2019

Affaire suivie par

SURAULT Thierry
STOLL Guillaume

Téléphone :
05.49.73.37.50

Mél Secrétariat :

ce.0790710t@ac-poitiers.fr

Adresse postale
107, route de Coulonges
BP 82015

79000 NIORT

Objet : Dispositif « Devoirs faits »

Le travail personnel est important pour la réussite de la scolarité. Les devoirs doivent également contribuer à l'individualisation du parcours des élèves.

Le programme **Devoirs faits** propose aux collégiens volontaires des études dirigées dans l'établissement. Il permet d'apporter à l'élève une aide disciplinaire ou méthodologique.

Devoirs faits est un temps de travail en petit groupe, qui offre un cadre privilégié pour favoriser l'autonomie et les progrès de vos enfants.

Devoirs faits peut être assuré par des professeurs, des Assistants d'Education, des personnels d'associations ou d'autres intervenants.

Le dispositif **Devoirs faits** est coordonné par un personnel de l'établissement.

Un livret de suivi **Devoirs faits** est remis à l'élève. Il permet de préciser la nature du soutien apporté et sert de lien entre l'élève, l'équipe pédagogique et la famille.

Devoirs faits à lieu soit sur les créneaux libres des emplois du temps de l'élève, soit après la classe *(16h55-17H50)*.

Pour inscrire votre enfant au dispositif Devoirs faits, merci de bien vouloir renseigner les éléments sur la fiche d'inscription.

Le Principal

Collège François RABELAIS Le Principal 79011 NIORT CEDEX

T. Surault